

En signant l'autorisation parentale, vous vous engagez:

1/ A fournir une assurance responsabilité civile aux risques inhérents à la pratique d'activités sportives pour votre enfant mineur.

2/ A fournir obligatoirement un diplôme de natation ou test anti-panique (pour la sortie Varenne uniquement).

3/ Certifier que votre enfant n'a pas de contre-indication médicale à la pratique du sport.

4/ A ce que votre enfant respecte les règles fixées par l'éducateur sportif.

5/ A nous autoriser le droit à l'image et à publication.

Signature:

Rappel:

Les jeunes sont sous la responsabilité des éducateurs pendant la durée des activités.

En dehors des horaires prévus et lorsque les jeunes quittent délibérément l'activité, ils se retrouvent sous la responsabilité des parents. En cas d'accident, en signant l'autorisation parentale, vous nous autorisez à faire pratiquer, en cas d'urgence, toute intervention médicale ou chirurgicale nécessaire sur votre enfant mineur.

Il est conseillé de ne pas emporter d'objets de valeur (MP3, téléphone portable, bijoux...). En cas de perte ou de vol la Mairie de Rouxmesnil-Bouteilles décline toute responsabilité.



BULLETIN D'INSCRIPTION DE LA 11^{ème} EDITION DES APRES-MIDI DE JUILLET 2019

Je soussigné(e)

Autorise mon enfant

Agé(e) de

A participer aux activités suivantes (toutes mixtes):

- FLAG FOOTBALL (sans contact)
- BASKET
- ATHLETISME
- TENNIS
- TIR

SORTIE A LA VARENNE (Paddle géant/bubble foot/course d'orientation)

- LUNDI 8 JUILLET 5 euros

SORTIE ARB'AVENTURE (Parcours accrobranche)

- MERCREDI 17 JUILLET 5 euros

SORTIE LUDIBULLE (Patinoire)

- LUNDI 29 JUILLET 5 euros

(paiement en mairie le jour de l'inscription)

En cas d'accident, nom et n° de téléphone de la personne à prévenir

Fait à

Le/...../.....

Signature

◦ Mettre une croix devant les activités choisies.